

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE
VILLARD-SAINT-SAUVEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 28-01-2022

L'an deux mil vingt deux

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part A la délibération
15	15	15

Date de la convocation

21 janvier 2022

Date d'affichage

21 janvier 2022

Numéro de la délibération

2022-05

Objet de la délibération

Prix de location de la salle des fêtes

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en

Sous-Préfecture de Saint-Claude le :
31/01/2022

Et publication ou notification du
31/01/2022

Fait et délibéré les jours, mois et an
ci-dessus

A Villard-Saint-Sauveur

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Daniel MONNERET

L'an deux mil vingt deux, le 28 janvier 2022, à 18 heures 00 minute, le Conseil municipal de la commune de VILLARD-SAINT-SAUVEUR, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MONNERET.

Etaient présents : Daniel MONNERET, Michel MEYNIER, Sylvain PERRIER, Stéphane WALTRIGNY, Lucile VINCENT, Pierre CORRIOL (départ à 19h45), Michel ÉCARNOT, Christina KULLMANN, Yannick LEGRAND, Robert MICHEL, Laurent PERRIER-MICHON-(arrivée à 18h23), Christian PIDOUX, Claude PIMPIE, Christina PIRISINO, Brigitte VUILLERMOZ,

Absents excusés et Procurations :

Yannick LEGRAND donne procuration à Daniel MONNERET,

Absents :

Secrétaire de séance : Lucile VINCENT,

☺ ☺ ☺ ☺

M. Le Maire donne lecture du devis reçu par la Société JOB'CLEAN et indique que lors de la location de la salle des fêtes ce montant sera automatiquement inclus dans le prix de la salle.

Ci-dessous le tarif des différentes locations de la salle et ce à compter du 28 janvier 2022.

	PRESTATIONS	TARIFS COMMUNE	TARIFS COMMUNE	HORS
PARTICULIERS	Journée ou Soirée	430,00 €	530,00 €	
	Week-End	480,00 €	630,00 €	
	Location parking vente	50,00 €	50,00 €	
	itinérante	180,00 €	250,00 €	
	Obsèques CAUTION SALLE	400,00 €	400,00 €	
ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATIONS	Manifestations lucratives non caritatives avec entrée payante, vente CAUTION SALLE	280,00 € 400,00 €	480,00 € 400,00 €	

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.